



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature**

*Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages  
Sous-direction des politiques de l'habitat*

# **Gestion de la cohabitation des versions 3 et 4 de la demande de logement social**

***Relatif au Système National d'Enregistrement (SNE)***

# Table des matières

<b>A. Détail des champs impactés par la modification du formulaire de demande de logement social</b>	<b>4</b>
<b>B. Règles générales de cohabitation</b>	<b>7</b>
<b>C. Règles de gestion de traduction de demandes entre version 3 et 4</b>	<b>8</b>
<b>D. Table de correspondance des motifs en situations</b>	<b>21</b>
a. Saisie de demandes V4 sur un outil en V3	22
b. Saisie de demandes V3 sur un outil en V4	22
<b>E. Séparation des colocataires</b>	<b>22</b>
a. Saisie de demandes V4 sur un outil en V4	22
b. Saisie de demandes V3 sur un outil en V4	22
c. Saisie de demandes V4 sur un outil en V3	23
<b>F. Règles de saisie d'une demande V4 incomplète</b>	<b>23</b>

## Préambule

Cette note détaille les règles de cohabitation entre les versions 3 et 4 de la demande de logement social pour l'ensemble des territoires. Elle présente les règles générales de cohabitation fonctionnelle des deux versions ainsi que les règles plus précises de traduction des informations entre version 3 et version 4 de la demande de logement social.

## Cadre juridique

L'entrée en vigueur du nouveau formulaire de demande de logement locatif social est fixée au 3 février 2021. À compter fin avril 2021, le formulaire annexé à l'arrêté du 6 août 2018 ne peut plus être utilisé.

Depuis le 2 novembre 2020, le NIR et les ressources mensuelles sont obligatoires quelle que soit la version du cerfa utilisée. Entre le 3 février et fin avril 2021, les deux formulaires, V3 et V4 cohabitent selon les règles de gestion précisées dans ce document, chaque outil, SNE ou SI privatif, ne permettant la saisie que d'un de ces deux modèles en vigueur.

**Les outils encore en V3 n'ayant pas intégré le NIR et les ressources mensuelles obligatoires ne pourront pas dialoguer avec les outils en V4. Il est indispensable que ces contrôles soient implémentés pour permettre la cohabitation.**

**A partir du 3 février, les colocataires devront avoir leur propre demande de logement social. Ils devront cocher « Chambre en colocation » dans la rubrique <Logement recherché>.**

**Ils pourront être renseignés dans la rubrique colocataire pour informer les guichets de leur souhait d'obtenir une colocation avec un autre demandeur.**

**Il n'y a pas de reprise d'ancienneté pour les co-titulaires V3 avec le lien « colocataire » au moment de la création de leur demande individuelle V4.**

**Pendant la période de cohabitation, le nombre de localisation souhaitée reste limité à 8 et cela pour éviter une perte d'information entre les outils V3 et V4.**

**Une fois la cohabitation finie, le nombre de localisation souhaitée sera augmenté à 17 pour être conforme au cerfa.**

## A. Détail des champs impactés par la modification du formulaire de demande de logement social

Section	Modifications (hors changement mineurs d'intitulés)
Votre demande	– modification de l'intitulé « Avez-vous déjà déposé une demande de logement social ? (oui/non) » en « Il s'agit (d'une première demande / du renouvellement d'une demande en cours / d'une modification d'une demande en cours) »
	– modification de l'intitulé « Si oui, numéro unique d'enregistrement attribué » en « Si vous avez déjà une demande en cours, indiquez votre numéro unique d'enregistrement »
	– modification de l'intitulé « Si oui, numéro de sécurité sociale » en « Votre numéro de sécurité sociale »
Vos coordonnées	– suppression des champs « Situation de famille »
	– ajout du champ « Acceptez-vous de recevoir des informations par mail ou par SMS ? »
	– modification de l'intitulé « Nom de la personne ou de la structure » en « Si vous êtes hébergé personne ou structure hébergeante »
	– modification de l'intitulé « Localité » en « Ville »
	– fusion des champs « Tél domicile » et « Tél travail »
Votre conjoint ou votre codemandeur (modification de l'intitulé de la catégorie)	– suppression des champs « Situation de famille »
	– suppression du champ « Co-locataire »
	– ajout du champ « Ascendant »
	– ajout du champ « Descendant »
	– ajout du champ « Fratrie »
– modification de l'intitulé « Conjoint » en « Marié »	
Vos colocataires (ajout de la catégorie)	– ajout du champ « Monsieur » *
	– ajout du champ « Madame » *
	– ajout du champ « Nom de naissance » *
	– ajout du champ « Nom d'usage » *
	– ajout du champ « Prénoms » *
*3 champs sur le cerfa (1 par colocataire)	– ajout du champ « Sa date de naissance » *
Handicap	– ajout du champ « Nombre de personnes en situation de handicap »
Personnes à charge	– ajout du champ « Nombre d'enfants à naître »
Votre situation professionnelle – Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur	– suppression des champs « CDI » et « Agent public »
	– suppression du champ « Profession »
	– suppression du champ « Avez-vous plusieurs employeurs ? »
	– suppression du champ « Nom de votre employeur »
	– suppression du champ « Artisan, commerçant, profession libérale »
	– suppression du champ « Retraité »
	– ajout du champ « Salarié du privé » et « Agent de l'Etat »
	– ajout du champ « Vous avez vécu une période de chômage de plus d'un an »
	– ajout du champ « Elle s'est terminée le »
– modification de l'intitulé « CDD, stage, intérim » en « Vous êtes en CDD ou en intérim »	

Section	Modifications (hors changement mineurs d'intitulés)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– modification de l'intitulé « Commune du lieu de travail » en « Ville du lieu de travail principal »</li> <li>– modification de l'intitulé « Pays » en « Pays du lieu de travail »</li> <li>– modification de l'intitulé « Si vous êtes salarié dans une entreprise de plus de 10 salariés, N° Siret de l'employeur » en « Si vous êtes salarié ou apprenti dans une entreprise privée et que vous travaillez dans un établissement situé en France, précisez le numéro Siret de votre employeur principal »</li> <li>– fusion des champs « Apprenti » et « Etudiant » en « Etudiant ou apprenti »</li> <li>– déplacement du champ « Assistant familial ou maternel »</li> </ul>
Revenus mensuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>– ajout du champ « Percevez-vous des ressources mensuelles ? »</li> </ul>
Votre situation (suppression du classement des motifs et ajout de situations à cocher)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– suppression du champ « Depuis le »</li> <li>– suppression du champ « Nom de la structure »</li> <li>– suppression du champ « Nom du centre »</li> <li>– suppression du champ « Catégorie »</li> <li>– suppression du champ « Chambre » dans la liste « Type de logement actuel »</li> <li>– suppression du champ « Problèmes d'environnement ou de voisinage »</li> <li>– suppression du champ « Renouvellement Urbain »</li> <li>– suppression du champ « Accédant à la propriété en difficulté »</li> <li>– suppression du champ « Autre motif particulier (précisez) »</li> <li>– ajout du champ « En appartement de coordination thérapeutique »</li> <li>– modification de l'intitulé « Locataire parc privé » en « Locataire ou sous-locataire d'un logement privé »</li> <li>– modification de l'intitulé « Résidence étudiante » en « Résidence étudiante ou universitaire »</li> <li>– modification de l'intitulé « Sous locataire ou hébergé dans un logement à titre temporaire » en « Logement temporaire »</li> <li>– modification de l'intitulé « Hébergé dans une structure d'hébergement (CHRS, CHU, CADA, autres) » en « Structure d'hébergement (CHRS, CHU, CADA..) »</li> <li>– modification de l'intitulé « Héberger dans un centre départemental de l'enfance et de la famille ou centre maternel » en « Centre départemental de l'enfance et de la famille ou centre maternel »</li> <li>– modification de l'intitulé « Hébergé chez vos parents ou vos enfants » en « Chez vos parents ou chez vos enfants »</li> <li>– modification de l'intitulé « Hébergé chez un particulier » en « Chez un particulier »</li> <li>– modification de l'intitulé « Camping, caravaning » en « Camping »</li> <li>– modification de l'intitulé « Hébergé à l'hôtel » en « A l'hôtel »</li> <li>– modification de l'intitulé « Sans abri ou habitat de fortune » en « Sans abri, habitat de fortune, bidonville »</li> <li>– modification de l'intitulé « Occupant sans titre » en « Occupant sans titre, squat »</li> <li>– modification de l'intitulé « Logé en habitat mobile » en « Habitat</li> </ul>

Section	Modifications (hors changement mineurs d'intitulés)
	<p>mobile »</p> <p>– modification de l'intitulé « Type de logement » en « Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain) »</p> <p>– modification des intitulés « T1/T2/T3/T4/T5/T6 et plus » en « 1 (studio)/2/3/4/5/6 et + »</p> <p>– modification de l'intitulé « Sans logement ou hébergé ou en logement temporaire » en « Sans abri, habitat de fortune, bidonville »</p> <p>– modification de l'intitulé « Démolition » en « Logement bientôt démoli »</p> <p>– modification de l'intitulé « Logement insalubre ou dangereux ou local impropre à l'habitation » en « Logement indigne »</p> <p>– modification de l'intitulé « Violence familiales » en « Violence au sein du couple ou mariage forcé »</p> <p>– modification de l'intitulé « Rapprochement de la famille » en « Logement éloigné de la famille »</p> <p>– modification de l'intitulé « Décohabitation » en « Départ de personnes à charge du foyer »</p> <p>– modification de l'intitulé « Mobilité professionnelle » en « Changement de lieu de travail »</p> <p>– modification de l'intitulé « Rapprochement du lieu de travail » en « Logement éloigné du lieu de travail »</p> <p>– modification de l'intitulé « Rapprochement des équipements et services » en « Logement éloigné des équipements et services »</p> <p>– fusion des champs « Handicap » et « Raisons de santé » en « Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie »</p> <p>– fusion des champs « Futur mariage, concubinage, PACS » et « Regroupement familial » en « Rapprochement familial »</p> <p>– déplacement du champ « Profession du demandeur ou de son conjoint : Assistant(e) maternel(le) ou familiale</p>
Le logement que vous recherchez	<p>– suppression du champ « Logement adapté au handicap »</p> <p>– suppression du champ « Montant maximum de la dépense de logement »</p> <p>– ajout du champ « Je souhaite être informé sur la possibilité de devenir propriétaire »</p> <p>– modification de l'intitulé « Acceptez-vous un logement au rez-de-chaussée ? » en « Refuserez-vous absolument un logement au rez-de-chaussée ? »</p> <p>– modification de l'intitulé « Acceptez-vous un logement sans ascenseur » en « Refuserez-vous absolument un logement sans ascenseur ? »</p> <p>– modification de l'intitulé « Type de logement » en « Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain) »</p> <p>– modification des intitulés « T1/T2/T3/T4/T5/T6 et plus » en « 1 (studio)/2/3/4/5/6 et + »</p>
Complément à la demande de logement social Logements	<p>– suppression du champ « Nom »</p> <p>– suppression du champ « Prénom »</p> <p>– suppression du champ « Titre »</p> <p>– suppression du champ « Numéro de dossier »</p>

Section	Modifications (hors changement mineurs d'intitulés)
adaptés au(x) handicap(s) et à la perte d'autonomie	– suppression du champ « Moteur »
	– suppression du champ « Sensoriel »
	– suppression du champ « Autres aides techniques (Merci de préciser) »
	– ajout du champ « Numéro Unique d'Enregistrement »
	– ajout du champ « Etes-vous en contact régulier avec un référent de la Maison départementale des personnes handicapées ? »
	– ajout du champ « Etes-vous en contact régulier avec un travailleur social ? »
	– ajout du champ « Etes-vous en contact régulier avec une association (d'aide aux personnes handicapées ou d'aide à domicile) ? »
	– fusion des champs « Autre » et « Merci de préciser » en « Autre, Précisez »

## B. Règles générales de cohabitation

Pendant la période de cohabitation, des outils V3 peuvent communiquer avec les outils V4 **à condition qu'ils aient implémentés le NIR et une ressource mensuelle obligatoire (ie. V3bis)**. Chaque outil, qu'il soit V3 ou V4 (version outil), peut effectuer des actions sur des demandes V3 ou V4.

Les règles suivantes s'appliquent dès le 3 février 2021 :

- le PGP est un outil en V4 de la demande depuis le 3 février 2021.
- le SNE (Web App') est un outil en V4 de la demande depuis le 3 février 2021.
- les systèmes privatifs interfacés au SNE peuvent être en V4 ou rester en V3 jusqu'à fin avril 2021 au plus tard.

- toute nouvelle demande créée à partir d'un outil en V4 (dont le PGP et la Web App') est une demande en format V4.
- toute nouvelle demande créée à partir d'un système privatif encore en V3, est une demande en format V3.
- ainsi, jusqu'à fin avril 2021, une nouvelle demande peut être créée en V3 ou en V4.

- le 2 février 2021, l'ensemble des demandes en stock dans le système était en V3.

Depuis le 3 février 2021 :

- une demande en V3 peut être modifiée (y compris en renouvellement ou radiation) par un outil en V3, en restant en V3 de la demande.
- une demande en V3 peut être modifiée (y compris en renouvellement ou radiation) par un outil en V4.
- dès qu'une demande en V3 est modifiée (hors suppression, ajout ou modification d'une pièce justificative (PJ), d'un événement ou d'un contingent) par un outil en V4, elle passe définitivement en V4 de la demande.

- une demande en V4 peut être modifiée par un outil en V3 (la demande restant en V4 dans le SNE avec un niveau d'information correspondant à une demande en V3 qui vient d'être traduite en V4 selon les règles de gestion précisées plus bas). Un outil en V3 de la demande

peut par ailleurs ajouter, supprimer ou modifier une PJ, un événement ou un contingent, sur une demande en V4.

– la consultation, le dispatching, le rapatriement et la copie numérique d'une demande en V3 sur un outil en V4 est possible, moyennant l'application de règles de gestion définies plus bas. Ces actions ne transforment pas la demande en V4.

– la consultation, le dispatching, le rapatriement et la copie numérique d'une demande en V4 sur un outil encore en V3 est possible, moyennant l'application de règles de gestion définies plus bas.

– la consultation d'une demande en V3 à partir de la Web App' ou du PGP renvoie visuellement une demande en V4. De même, le cerfa éditable en mode consultation d'une demande en V3 renvoie un formulaire en V4.

## **C. Règles de gestion de traduction de demandes entre version 3 et 4**

Pendant la période de cohabitation, entre le 3 février 2021 et fin avril 2021, les deux cerfa, V3 et V4 restant en vigueur, un guichet enregistreur recevant un formulaire cerfa V3 complété doit pouvoir le saisir sur un outil en V4 de la demande, et inversement, certains champs, listés plus haut, ayant évolué (ajout, suppression, modification).

**Dans le cas où le guichet n'a pas la possibilité de demander directement au demandeur les éléments nécessaires au réajustement de sa demande, lié à la modification de sa version, les règles de gestions suivantes doivent par défaut être appliquées.**

Ces mêmes règles de gestion sont par ailleurs opérées automatiquement lors de la conversion d'une demande V3 en V4 et inversement, dans le cadre d'une consultation, dispatching, rapatriement ou copie numérique, ou, dans les cas prévus, d'une modification entraînant un changement de version de la demande.

Type de modification	Données concernées		Règles de gestion			
	Rubrique	Champ ou modalité	Saisie d'un cerfa V3 sur un outil en V4	Traduction automatique d'une demande en V3 appelée par un outil en V4	Saisie d'un cerfa V4 sur un outil en V3	Traduction automatique d'une demande en V4 appelée par un outil en V3
<b>Modification d'intitulé de champ ou d'élément de liste</b>	Exemples: – « localité » devient « ville » – « Hébergé chez vos parents ou vos enfants » devient « Chez vos parents ou chez vos enfants » – etc. – « T1 » devient « 1 »		– correspondance transparente			
<b>Modification de modalités</b>	– « Nom d'usage » obligatoire en V3 et facultatif en V4 – « Nom de naissance » facultatif en V3 et obligatoire en V4		– si le champ « Nom de naissance » n'est pas renseigné, alors il est renseigné avec la valeur du champ « Nom d'usage »	– si le champ « Nom d'usage » n'est pas renseigné, alors il est renseigné avec la valeur du champ « Nom de naissance »		
	Votre demande	– modification de l'intitulé « Avez-vous déjà déposé une demande de logement social ? (oui/non) » en « Il s'agit ? (d'une première demande / du renouvellement d'une demande en cours / d'une modification d'une demande en cours) »	– « oui » bascule en « du renouvellement d'une demande en cours »  – « non » bascule en « d'une première demande »	– « d'une première demande » bascule en « Non »  – « du renouvellement d'une demande en cours » en « Oui »  – « d'une modification d'une demande en cours » en « Oui »		

	Vos coordonnées	<ul style="list-style-type: none"> <li>– modification de l'intitulé « Le demandeur » en « Vos coordonnées »</li> <li>– suppression de la « Situation de famille »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le champ n'existe pas et n'a donc pas à être saisi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– saisir « séparé » si aucun conjoint n'est renseigné <u>et</u> si la situation du demandeur indique « divorce ou séparation »</li> <li>– saisir « célibataire » si aucun conjoint n'est renseigné</li> <li>– saisir la valeur correspondante au champ « lien avec le demandeur » (marié(e), pacsé(e), concubin(e)) si un conjoint est présent</li> </ul>
	Votre conjoint ou votre codemandeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>– modification de l'intitulé « Votre conjoint ou le futur co-titulaire du bail » en « Votre conjoint ou votre codemandeur »</li> <li>– modification de l'intitulé « Conjoint » en « Marié »</li> <li>– suppression de la « Situation de famille »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– bascule dans la rubrique « Votre conjoint ou votre codemandeur » avec comme lien : <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Conjoint » pour les « Marié »,</li> <li>- « Pacsé(e) » et « Concubin(e) » pour les « Pacsé » et « Concubin »</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– bascule dans la rubrique « Votre conjoint ou le futur co-titulaire du bail » avec comme lien : <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Marié » pour les « Conjoint »,</li> <li>- « Pacsé » et « Concubin » pour les « Pacsé(e) » et « Concubin(e) »</li> </ul> </li> </ul>

<b>Modification de modalités</b>	Vos colocataires	<ul style="list-style-type: none"> <li>– suppression du lien « Colocataire »</li> <li>– ajout des liens « Ascendant », « Descendant », « Fratrie »</li> <li>– ajout du champ « Civilité »</li> <li>– ajout du champ « Nom de naissance »</li> <li>– ajout du champ « Nom d’usage »</li> <li>– ajout du champ « Prénoms »</li> <li>– ajout du champ « Date de naissance »</li> </ul> <p>(cf. Séparation des colocataires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le guichet doit contacter le demandeur pour positionner la personne :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit dans la rubrique « Votre conjoint ou votre codemandeur » avec le lien « Ascendant », « Descendant » ou « Fratrie »</li> <li>- soit dans la rubrique « Vos colocataires »</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– bascule dans la rubrique « Votre conjoint ou votre codemandeur » <b>sans lien avec le demandeur</b> (il doit être renseigné pour pouvoir soumettre)</li> <li>– le guichet doit contacter le demandeur pour positionner la personne :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit dans la rubrique « Votre conjoint ou votre codemandeur » avec le lien « Ascendant », « Descendant » ou « Fratrie »</li> <li>- soit dans la rubrique « Vos colocataires »</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le champ n’existe pas et n’a donc pas à être saisi</li> </ul>
----------------------------------	------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

	Personnes à charge	<ul style="list-style-type: none"> <li>– séparation des co-titulaires :</li> <li>- en codemandeurs ou</li> <li>- en colocataires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le guichet contacte le demandeur pour :</li> <li>- soit saisir les personnes si elles sont à la charge du demandeur (et/ou du/des codemandeur(s)) ou</li> <li>- soit ne pas les saisir si elles sont à la charge d'un colocataire</li> <li>– les personnes à charge d'un colocataire ne doivent pas être renseignées sur la demande V4</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– saisie de toutes les personnes à charge</li> <li>– le guichet contacte le demandeur pour :</li> <li>- soit laisser saisies les personnes si elles sont à la charge du demandeur (et/ou du/des codemandeur(s))</li> <li>- soit les supprimer si elles sont à la charge d'un colocataire</li> <li>– les personnes à charge d'un colocataire ne doivent pas être renseignées sur la demande V4</li> </ul>	- saisie de toutes les personnes à charge
--	--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------

	Revenus annuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>– séparation des co-titulaires :</li> <li>- en codemandeurs ou</li> <li>- en colocataires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le guichet contacte le demandeur pour :</li> <li>- soit saisir les revenus s'ils sont reçus par le demandeur (et/ou le/les codemandeur(s)) ou</li> <li>- soit ne pas les saisir s'ils sont reçus par un colocataire</li> <li>– les revenus d'un colocataire ne doivent pas être renseignés sur la demande V4</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– saisie de tous les revenus</li> <li>– le guichet contacte le demandeur pour :</li> <li>- soit saisir les revenus s'ils sont reçus par le demandeur (et/ou le/les codemandeur(s)) ou</li> <li>- soit ne pas les saisir s'ils sont reçus par un colocataire</li> <li>– les revenus d'un colocataire ne doivent pas être renseignés sur la demande V4</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– saisie de tous les revenus</li> </ul>
--	-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------

	Revenus mensuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>– séparation des co-titulaires :</li> <li>- en codemandeurs ou</li> <li>- en colocataires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le guichet contacte le demandeur pour :</li> <li>- soit saisir les revenus s'ils sont reçus par le demandeur (et/ou le/les codemandeur(s)) ou</li> <li>- soit ne pas les saisir s'ils sont reçus par un colocataire</li> <li>– les revenus d'un colocataire ne doivent pas être renseignés sur la demande V4</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– saisie de tous les revenus</li> <li>– le guichet contacte le demandeur pour :</li> <li>- soit saisir les revenus s'ils sont reçus par le demandeur (et/ou le/les codemandeur(s)) ou</li> <li>- soit ne pas les saisir s'ils sont reçus par un colocataire</li> <li>– les revenus d'un colocataire ne doivent pas être renseignés sur la demande V4</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– saisie de tous les revenus</li> </ul>
	Handicap	<ul style="list-style-type: none"> <li>– ajout du champ « Nombre de personnes handicapées »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le total est calculé en comptant le nombre d'annexes handicaps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– bascule en « Logement adapté au handicap »</li> </ul>	

	<p>Votre situation professionnelle</p> <p>– Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur</p>	<p>– suppression des champs « CDI » et « Agent public »</p> <p>– ajout du champ « Salarié du privé » et « Agent de l'Etat »</p> <p>– déplacement du champ « CDD/Interim »</p>	<p>– « CDI » bascule en « Salarié du privé »</p> <p>– « CDD,stage, interim » bascule en « Salarié du privé » + « CDD ou intérim »</p> <p>– « Agent public » bascule en « Agent de l'Etat »</p>		<p>– « Salarié du privé » bascule en « CDI »</p> <p>– « Salarié du privé » + « CDD ou intérim » bascule en « CDD,stage, interim »</p> <p>– « Agent de l'Etat » bascule en « Agent public »</p>	
	<p>Logement que vous recherchez</p>	<p>– modification de l'intitulé « Acceptez-vous un logement au rez-de-chaussée ? » en « Refuserez-vous absolument un logement au rez-de-chaussée ? »</p>	<p>– le guichet inverse le sens de la réponse</p>	<p>– les champs sont automatiquement inversés</p>	<p>– le guichet inverse le sens de la réponse</p>	<p>– les champs sont automatiquement inversés</p>

<b>Modification de modalités</b>	Votre situation	<ul style="list-style-type: none"> <li>– suppression du classement des motifs</li> <li>– ajout de situations à cocher</li> </ul> <p>(cf. Table de correspondance des motifs en situations)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le guichet traduit les motifs en situations et coche les situations correspondantes en se référant à la table de correspondance (cf. Tableau 1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– les motifs sont automatiquement traduits en situations et les situations correspondantes sont cochées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le guichet sélectionne les 3 situations prioritaires, les traduit en motifs et les numérote en se référant à la table de correspondance (cf. Tableau 1)</li> <li>– sans motif correspondant, le guichet coche par défaut « Autre »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– les situations sont automatiquement traduites en motifs et numérotés</li> <li>– sans motif correspondant, le champ « Autre » est coché par défaut</li> </ul>
<b>Ajout en V4 d'un champ n'existant pas en V3 de la demande</b>	Vos coordonnées	<ul style="list-style-type: none"> <li>– ajout du champ « Acceptez-vous de recevoir des informations par mail ou par SMS ? »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le guichet laisse la donnée non renseigné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le champ, n'existant pas en V3, apparaît comme non renseigné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le champ n'existe pas et n'a donc pas à être saisi</li> </ul>	
	Votre situation professionnelle – Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>– ajout du champ « Vous avez vécu une période de chômage de plus d'un an »</li> <li>– ajout du champ « Elle s'est terminée le »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le guichet laisse la donnée non renseigné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le champ, n'existant pas en V3, apparaît comme non renseigné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– les données peuvent être inscrites dans les précisions complémentaires de la DLS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– l'éventuel renseignement de la donnée en V4 n'est pas visible, le champ n'existant pas en V3. Au besoin, le guichet doit consulter le SNE en Web App'</li> </ul>

<b>Ajout en V4 d'un champ obligatoire n'existant pas en V3 de la demande</b>	Revenus mensuels	– ajout du champ « Percevez-vous des ressources mensuelles ? »	– si aucune ressource n'est renseignée, le guichet doit contacter le demandeur pour avoir la confirmation qu'il ne perçoit aucune ressource. Le cas échéant, le guichet coche « Non »  – si au moins une ressource est renseignée, le guichet coche « Oui »	– si aucune ressource n'est renseignée, « Non » est coché automatiquement  – si au moins une ressource est renseignée, « Oui » est coché automatiquement	– le champ n'existe pas et n'a donc pas à être saisi
<b>Suppression en V4 de champs obligatoires en V3</b>	Vos coordonnées	– suppression du champ « Situation de famille »	– le champ n'existe pas et n'a donc pas à être saisi	– bascule en : - soit « célibataire » si aucun conjoint n'est renseigné - soit « séparé » si la situation du demandeur indique « divorce ou séparation » - soit la valeur correspondante au champ « lien avec le demandeur » (marié(e), pacsé(e), concubin(e)) si un conjoint est présent	

	Votre situation professionnelle – Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur	– suppression du champ « Nom de l'employeur »	– le champ n'existe pas et n'a donc pas à être saisi	– est renseigné avec une chaîne de caractères contenant des « # »
<b>Suppression en V4 d'un champ non obligatoire en V3</b>	Votre situation professionnelle – Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur	– suppression du champ « Profession » – suppression du champ « Avez-vous plusieurs employeurs ? »	– le champ n'existe plus et n'a donc plus à être saisi	
		– suppression du champ « Artisan, commerçant, profession libérale »	– bascule en « Autres situations »	– le champ n'existe plus et n'a donc plus à être saisi
		– suppression du champ « Retraité »	– bascule en « Autres situations »	– bascule en « Retraité » si « Autres situations » est renseigné et si la ressource « Retraite » > 0

	Votre situation	<ul style="list-style-type: none"> <li>– suppression du champ « Depuis le »</li> <li>– suppression du champ « Nom de la structure »</li> <li>– suppression du champ « Nom du centre »</li> <li>– suppression du champ « Catégorie »</li> </ul>	– le champ n'existe plus et n'a donc plus à être saisi	
	Le logement que vous recherchez	– suppression du champ « Montant maximum de la dépense de logement »	– le champ n'existe plus et n'a donc plus à être saisi	
<b>Fusion en V4 de deux champs distincts en V3</b>	Vos coordonnées	– fusion des champs « Tél domicile » et « Tél travail »	– bascule en « tel domicile ou travail » si un seul numéro est renseigné, sinon « tel domicile » est prioritaire	– bascule en « tel domicile »
	Votre situation professionnelle – Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur	– fusion des champs « Apprenti » et « Etudiant »	– bascule en « Etudiant ou Apprenti »	– bascule en « Apprenti » si le SIRET est renseigné sinon bascule en « Etudiant »

<b>Ajouts et suppressions d'éléments de liste</b>	Votre situation	– suppression du champ « Chambre » dans la liste « Type de logement actuel »	– bascule en « T1 »	– le champ n'existe plus et n'a donc plus à être saisi
---------------------------------------------------	-----------------	------------------------------------------------------------------------------	---------------------	--------------------------------------------------------

## D. Table de correspondance des motifs en situations

Pendant la période de cohabitation, un guichet enregistreur recevant un formulaire cerfa V4 complété doit pouvoir le saisir sur un outil en V3 de la demande, et inversement. Dans le cas où le guichet n'a pas la possibilité de demander directement au demandeur les 3 motifs de sa demande de logement social, il devra se référer à la table de correspondance suivante.

	<b>Motifs de la demande V3 classés par ordre de priorité à respecter</b>	<b>Situation de la demande V4</b>
<b>1</b>	Violences familiales	Violence au sein du couple ou mariage forcé
<b>2</b>	Sans logement ou hébergé ou en logement temporaire	Sans abri, habitat de fortune, bidonville
<b>3</b>	Démolition	Logement bientôt démoli
<b>4</b>	Logement insalubre ou dangereux ou local impropre à l'habitation (cave, sous-sol, garage, combles, cabane)	Logement indigne
<b>5</b>	Logement non décent (ne répondant pas aux caractéristiques fixées par le décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002)	Logement non décent
<b>6</b>	Logement repris ou mis en vente par son propriétaire	Logement repris ou mis en vente par son propriétaire
<b>7</b>	En procédure d'expulsion	En procédure d'expulsion
<b>8</b>	Handicap	Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie + nombre
<b>9</b>	Raisons de santé	Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie
<b>10</b>	Logement trop cher	Logement trop cher
<b>11</b>	Logement trop grand	Logement trop grand
<b>12</b>	Divorce, séparation	Divorce ou séparation
<b>13</b>	Décohabitation	Départ de personnes à charge du foyer
<b>14</b>	Logement trop petit	Logement trop petit
<b>15</b>	Futur mariage, concubinage, PACS	Rapprochement familial
<b>15</b>	Regroupement familial	Rapprochement familial
<b>16</b>	Profession du demandeur ou de son conjoint : assistant(e) maternel(le) ou familial(e)	Ce champ a été déplacé dans la partie Situation Professionnelle
<b>17</b>	Mobilité professionnelle	Changement de lieu de travail
<b>18</b>	Rapprochement du lieu de travail	Logement éloigné : du lieu de travail
<b>18</b>	Rapprochement des équipements et services	Logement éloigné : des équipements et services
<b>20</b>	Rapprochement de la famille	Logement éloigné : de la famille
<b>21</b>	Renouvellement urbain	Sans correspondance
<b>21</b>	Problèmes d'environnement ou de voisinage	Sans correspondance
<b>21</b>	Accédant à la propriété en difficulté	Sans correspondance
<b>21</b>	Autre motif particulier (précisez)	Sans correspondance

*Tableau 1 : Correspondance des motifs en situations*

### **a. Saisie de demandes V4 sur un outil en V3**

Pour traduire les situations en motifs le guichet doit :

- Sélectionner les 3 situations prioritaires en se référant à la table
- Traduire les situations en motifs en se référant à la table
- Cocher les motifs dans son outil (en l'absence de motif, cocher le champ « Autre »)

### **b. Saisie de demandes V3 sur un outil en V4**

Pour traduire les motifs en situations le guichet doit :

- Traduire les motifs en situations en se référant à la table
- Cocher les situations dans son outil (en l'absence de situation, ne rien cocher)

## **E. Séparation des colocataires**

A partir du début de la période de cohabitation, **une demande individuelle doit être créée pour chaque colocataire** - y compris si votre outil est encore en V3, via le forçage de doublon.

**La définition d'un colocataire est prise au sens strict : amis, collègues, membres de la famille éloignée...**

Les informations du colocataire doivent donc lui être demandées pour enregistrer sa propre demande.

**Les mariés, pacsés, concubins, ascendants, descendants, fratrie sont codemandeurs et restent sur la même demande.**

**Lors de la période de cohabitation les renouvellements de demandes V3 qui présentent des colocataires (compris au sens strict) doivent faire l'objet d'une vigilance particulière – et toujours l'objet de la création d'une demande individuelle pour le colocataire.**

### **a. Saisie de demandes V4 sur un outil en V4**

Une partie colocataire permet de renseigner le nom, nom d'usage, prénom, civilité, date de naissance. Ces éléments permettront aux bailleurs de prendre en compte ce souhait de colocation lors du traitement des demandes. Si un champ de la partie colocataire est rempli alors les autres champs doivent obligatoirement être remplis.

Il faut informer le demandeur qu'une demande individuelle doit être créée pour chaque colocataire compris au sens strict (c'est-à-dire non-codemandeur ie. marié, pacsé, concubin, ascendant, descendant, fratrie).

### **b. Saisie de demandes V3 sur un outil en V4**

Pour la saisie des demandes de colocation en V3 sur un outil en V4, les informations du

colocataire doivent être saisies :

- soit dans la rubrique « Votre conjoint ou votre codemandeur » avec le lien « Ascendant », « Descendant » ou « Fratrie »
- soit dans la rubrique « Vos colocataires » (pour les colocataires compris au sens strict amis, collègues, membres de la famille éloignée...)

Les enfants à charge doivent être saisies uniquement s'ils sont à la charge du demandeur ou du codemandeur ou d'un des codemandeurs.

Il faut informer le demandeur qu'une demande individuelle doit être créée pour chaque colocataire compris au sens strict (non codemandeur ie. marié, pacsé, concubin, ascendant, descendant, fratrie).

### **c. Saisie de demandes V4 sur un outil en V3**

Pour la saisie des demandes de colocation compris au sens strict en V4 sur un outil en V3, les informations du colocataire ne doivent pas être saisies.

## **F. Règles de saisie d'une demande V4 incomplète**

Dans le cas où une demande V4 déposée serait incomplète le guichet peut la compléter en suivant les règles suivantes.

<b>Section</b>	<b>Règle de saisie</b>
Situation professionnelle	– si la situation professionnelle n'est pas renseignée, le guichet coche la situation « Autres situations » sur son outil
Le logement que vous recherchez	– si le nombre de pièces n'est pas renseigné, le guichet coche un nombre de pièces égal au nombre de personnes sur la demande sur son outil
	– si le champ « Je souhaite être informé sur la possibilité de devenir propriétaire » n'est pas coché » le guichet coche « non » par défaut sur son outil
Localisation souhaitée	– si la réponse à la question « Acceptez-vous que votre demande soit élargie à d'autres villes ou quartiers proches de vos choix de localisation ? » n'est pas renseigné » le guichet coche « non » par défaut sur son outil